



TRAIL DU ST JACQUES by UTMB

- Circulation interdite du samedi 9h au dimanche 2h, et le dimanche de 9h à 18h par barrières ou bornes
- Circulation interdite au moment du passage des coureurs réglée par des signaleurs
- Sens de circulation
- Sens interdits, sauf riverains et services de secours
- B Fermeture par bornes ou barrières
- S Présence de signaleurs
- PM Service assuré par la police municipale Le Puy
- AS Présence d'agents de sécurité
- S Secteur restreint et contrôlé du samedi 9h au dimanche 2h, puis dimanche de 9h à 22h.
- Zone d'arrivée fermée du jeudi 8h au dimanche 22h.
- IS Accès réservé organisation du samedi 9h au dimanche 22h. Borne haute.